

LYCEE FRANÇAIS DE PRAGUE

Année scolaire 2014/2015

**PROCES-VERBAL**  
**du Conseil d'Etablissement**  
**(2<sup>ème</sup> réunion ordinaire)**

Date : le 23/03/2015

Heure : 18 heures

Lieu : salle 012

**Membres présents :**

- M. LABORDE, Proviseur, Président
- Mme SAINT-YGNAN remplaçant Mme GUISNEL, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle
- M. GALLAIS, Directeur de l'Ecole primaire
- M. CHEMINAL, DAF-ACS
- Mme VOUGE, CPE
  
- Mme CHARTIER, représentante des parents
- Mme DE BUSSCHERE, représentante des parents
- Mme STERN, représentante des parents
  
- M. LEBOUR, représentant des élèves
  
- Mme FAYEN, représentante des enseignants du 1<sup>er</sup> degré
- Mme PARRY-VRANA, représentant des enseignants du 1<sup>er</sup> degré
- M. LEGROS, représentant des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré
- M. OSWALD, représentant des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré
- Mme SOKOLOVA, représentante des personnels administratifs, ouvriers, techniques et de service  
*(voix délibératives 14/15)*
  
- Mme WALCK, Consul de France à Prague
- M. ELOY, Conseiller consulaire
- Mme COSSEC, Présidente du Club Sportif et Culturel
- M. GERBER, Vice-président du Conseil de Vie Lycéenne

**Membres absents excusés :**

- Mme GUISNEL, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle
- M. PANGRAC, représentant des élèves
- Mme BRIARD, Conseillère consulaire
- Mme LEYDIER, Conseillère consulaire
- Mme KNITTL, Comédienne

Le quorum étant atteint, Monsieur le Proviseur ouvre à 18h05 le Conseil en remerciant l'ensemble des participants.

M. Cheminal est désigné comme secrétaire de séance.

1) Adoption du Procès Verbal du CE du 11/02/2015.

Il n'y a pas d'observation ni d'opposition.  
Le PV est adopté à l'unanimité.

2) Présentation du compte financier 2014.

### **Principes généraux**

M. Laborde rappelle que le compte financier est un document établi à l'issue de chaque exercice qui retrace l'ensemble des mouvements patrimoniaux, budgétaires et financiers de l'exercice écoulé. Il est présenté pour information au Conseil d'établissement et est soumis au vote du Conseil d'Administration de l'AEFE.

M. Cheminal rappelle les singularités du compte financier de l'établissement :

- il n'a pas d'existence propre. En effet, il n'existe qu'à travers le compte financier de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) qui produit un compte financier agrégé pour les services centraux (Paris et Nantes) et pour les 74 établissements en gestion directe (EGD) qui lui sont directement rattachés. Seul ce compte financier agrégé est présenté au juge des comptes.
- il est lui aussi un compte financier agrégé et consolidé puisqu'il fait état de l'activité du Lycée français de Prague mais aussi de l'établissement mutualisateur de la zone Europe orientale et scandinave qui a assuré, jusqu'en août 2014, pour le compte de l'AEFE un certain nombre de missions déconcentrées dans la zone Europe orientale et scandinave (formation continue des personnels, missions de l'Inspecteur de l'Education nationale, missions des enseignants expatriés chargés d'une mission de conseil pédagogique et diverses actions propres à la zone).

Le compte financier doit s'analyser au vu des événements marquants de l'année :

- le transfert de propriété de la s.r.o. à l'AEFE en 2013. C'est en 2014 qu'il a produit tous ses effets, allégeant les charges locatives de l'établissement.
- l'augmentation des effectifs de l'ordre de 1 % entre la rentrée 2013 et la rentrée 2014, augmentation plus faible que les années précédentes. D'autre part, on a assisté à un changement de la population scolaire (diminution du nombre de familles expatriées et renforcement de la part des élèves issus de la filière bilingue franco-tchèque).
- la modification de la carte des emplois : ouverture d'une classe en CE1 et en 4<sup>ème</sup>, dédoublements plus importants en 1<sup>ère</sup>, recrutement d'un personnel administratif fin 2013.
- la fermeture de l'établissement mutualisateur fin août 2014.

## Les dépenses

Globalement, les dépenses de fonctionnement du Lycée français de Prague au cours de l'exercice 2014 se sont élevées à la somme de 128 483 184,48 CZK. Elles sont ainsi en diminution de 3,60 % par rapport à l'année 2013.

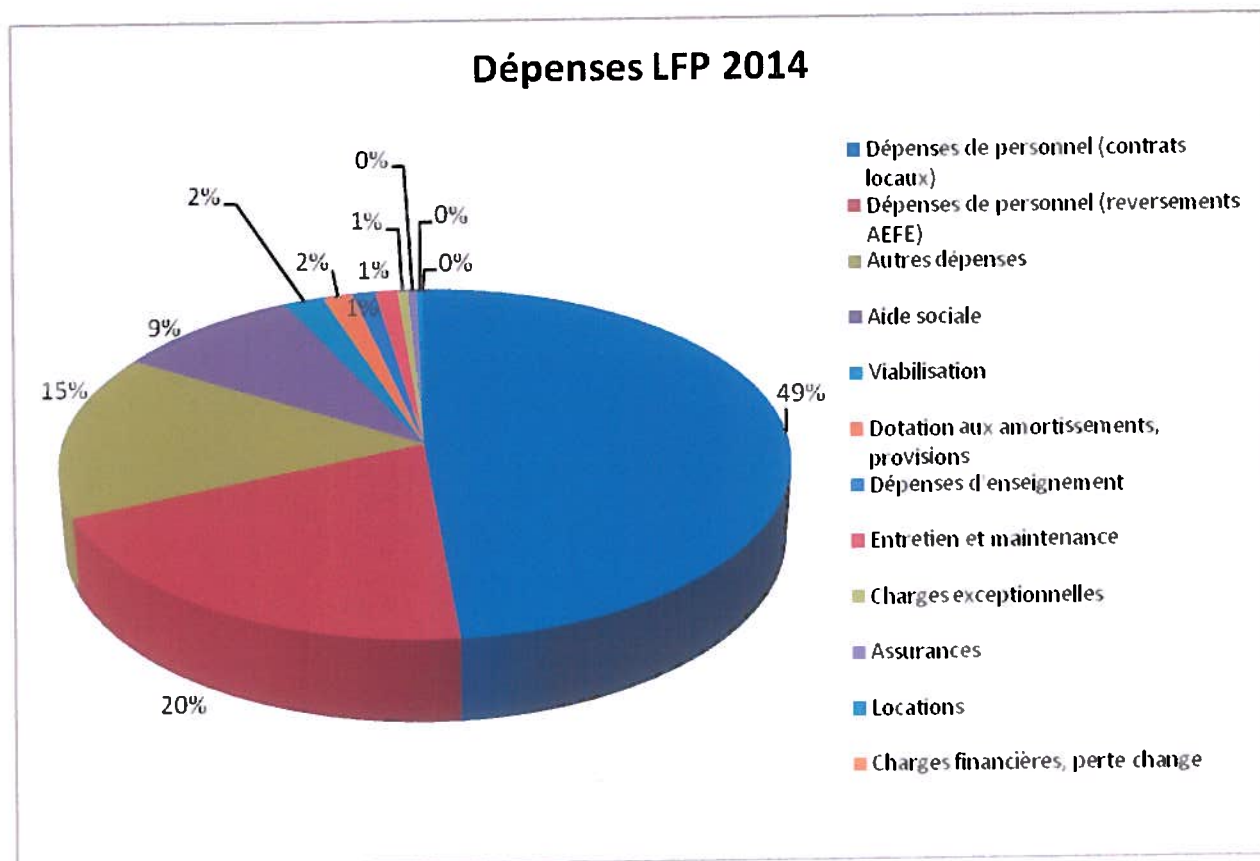
DEPENSES	LFP 2014	Budget 2014	% réalisé	LFP 2013	Evol.
Dépenses de personnel (contrats locaux)	62 480 695,33 CZK	64 194 669,00 CZK	97%	57 749 282,37 CZK	8,19%
Dépenses de personnel (versements AEFÉ)	25 711 675,21 CZK	27 944 200,00 CZK	92%	24 527 749,59 CZK	4,83%
Autres dépenses	19 544 161,63 CZK	22 739 855,52 CZK	86%	19 174 365,15 CZK	1,93%
Aide sociale	11 787 928,99 CZK	15 250 000,00 CZK	77%	12 216 874,85 CZK	-3,51%
Viabilisation	2 532 646,09 CZK	3 651 000,00 CZK	69%	3 083 098,24 CZK	-17,85%
Dotation aux amortissements, provisions	1 919 516,83 CZK	3 900 000,00 CZK	49%	4 000 340,39 CZK	-52,02%
Dépenses d'enseignement	1 480 860,34 CZK	2 596 062,00 CZK	57%	1 812 032,65 CZK	-18,28%
Entretien et maintenance	1 429 574,62 CZK	2 184 000,00 CZK	65%	1 945 059,26 CZK	-26,50%
Charges exceptionnelles	676 500,44 CZK	1 250 000,00 CZK	54%	297 133,36 CZK	127,68%
Assurances	600 020,83 CZK	1 000 000,00 CZK	60%	431 003,09 CZK	39,21%
Locations	316 955,14 CZK	673 000,00 CZK	47%	7 360 078,99 CZK	-95,69%
Charges financières, perte change	2 649,03 CZK	512 000,00 CZK	1%	683 136,82 CZK	-99,61%
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>128 483 184,48 CZK</b>	<b>145 894 786,52 CZK</b>	<b>88%</b>	<b>133 280 154,76 CZK</b>	<b>-3,60%</b>

L'évolution par postes de dépenses est la suivante (classement en fonction de l'importance de chaque poste de dépenses) :

- augmentation maîtrisée des dépenses de personnels en contrat local (+ 8,2 %) : il y a eu une augmentation forte au niveau de la masse salariale des personnels administratifs (+ 16 % : il s'agit avant tout du recrutement d'une personne supplémentaire fin décembre 2013 et des tuilages tout au long de l'année) et une augmentation plus modérée en ce qui concerne les personnels techniques et de service (+ 9 % : il s'agit avant tout du renforcement de la surveillance pendant le temps de pause méridienne) et les personnels enseignants (+ 6 % : il s'agit avant tout des ouvertures de classes).
- augmentation des versements AEFÉ relatifs à la rémunération résidents correspondant à l'augmentation du taux de participation entre 2013 et 2014 (passage de 40 à 45 %).
- diminution des dépenses de viabilisation (- 17,9 %) : l'année précédente, ce poste de dépenses avait augmenté de près de 25%. Cette année, il y a eu conjointement une baisse des consommations (gaz, électricité) et une baisse des prix (gaz). La baisse des consommations d'électricité est à mettre en parallèle du changement de prestataire de ménage (fin du travail de nuit).
- diminution des dotations aux amortissements, provisions (- 52 %) en raison de la diminution du risque d'impayés.

- diminution des dépenses d'enseignement (- 18,3 %) : il y a certes eu une diminution de ces dépenses mais il y a aussi eu une modification de la nature des dépenses (autres imputations).
- diminution des dépenses d'entretien et de maintenance (- 26,5 %) : il y a eu une réelle volonté de réduire ces dépenses pour accroître le fond de roulement dans la perspective de la construction.
- augmentation des charges exceptionnelles (+ 127,7 %) : il s'agit là d'un phénomène conjoncturel (admissions en non-valeur, remises gracieuses, prise en charge du manquant en caisse suite au vol).
- augmentation des dépenses d'assurance (+ 39,2 %) : l'établissement a souscrit un nouveau contrat d'assurance pour les personnels de l'établissement. Pris en cours d'année, l'augmentation continuera en 2015.
- diminution des dépenses de location (- 95,7 %) : il s'agit d'une résultante du transfert de propriété. D'autre part, il y a eu une modification dans l'imputation des dépenses.
- diminution des charges financières et des pertes de change (- 99,6 %) : les opérations de change ont été très limitées (deux opérations d'achat d'euros pour un montant total de 97 390 000 CZK) et l'établissement a mieux négocié avec la banque les conditions du change.

La répartition des dépenses de fonctionnement du Lycée français de Prague est la suivante :

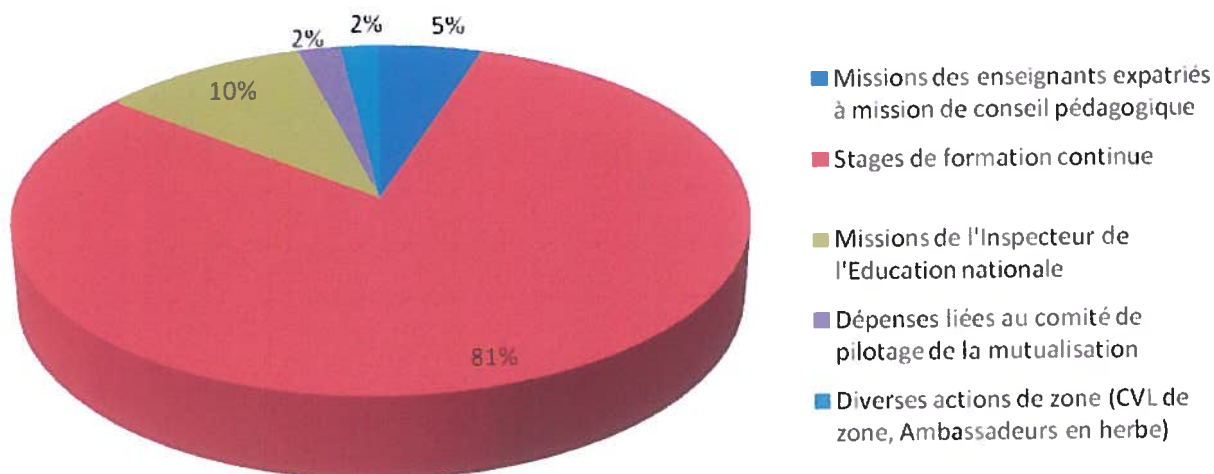


Il est difficile d'effectuer une comparaison des dépenses entre 2013 et 2014 étant donné que la mutualisation a pris fin au 31 août 2014.

Néanmoins, la distribution des dépenses reste à peu près la même entre 2013 et 2014.

DEPENSES	Dépenses mutualisation 2014
Missions des enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique	317 783,73 CZK
Stages de formation continue	4 970 196,46 CZK
Missions de l'Inspecteur de l'Education nationale	637 357,09 CZK
Dépenses liées au comité de pilotage de la mutualisation	132 485,64 CZK
Diverses actions de zone (CVL de zone, Ambassadeurs en herbe)	115 298,01 CZK
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 173 120,93 CZK</b>

### Dépenses mutualisation 2014



On s'aperçoit :

- d'une diminution de la part des dépenses relatives aux missions des enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique (passage d'une part de 8 % à 5 %) : diminution du nombre de missions et achat sur l'exercice 2013 de titres de transport pour des missions en 2014.

- d'une diminution de la part des dépenses de l'Inspecteur de l'Education nationale en résidence à Prague (passage d'une part de 13 % à 10 %) : diminution du coût des missions (grâce à la réalisation de missions circulaires) et achat sur l'exercice 2013 de titres de transport pour des missions en 2014.
- d'une augmentation en parallèle des dépenses relatives aux stages de formation continue (passage de 75 % à 81 %).

## Les recettes

Les recettes du Lycée français de Prague connaissent une très faible évolution entre 2013 et 2014 (+ 0,37 %). Elles s'établissent à 152 394 420,58 CZK.

RECETTES	Recettes LFP 2014	Budget LFP 2014	% réalisé	Recettes LFP 2013	Evol.
Droits de scolarité et participations des familles aux voyages scolaires	138 041 354,15 CZK	137 302 517,55 CZK	101%	132 430 593,53 CZK	4,24%
Locations	545 556,00 CZK	450 000,00 CZK	121%	373 060,07 CZK	46,24%
Subventions AEFÉ	11 836 602,73 CZK	16 360 000,00 CZK	72%	12 838 011,17 CZK	-7,80%
Autres produits, dons et legs	227 966,56 CZK	250 000,00 CZK	91%	2 721 237,61 CZK	-91,62%
Produits financiers, gains change	385 547,30 CZK	825 000,00 CZK	47%	1 440 980,63 CZK	-73,24%
Produits exceptionnels	740 861,16 CZK	- CZK		19 370,78 CZK	3724,63%
Reprises sur provisions	616 532,68 CZK	- CZK		2 005 907,30 CZK	-69,26%
<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>152 394 420,58 CZK</b>	<b>155 187 517,55 CZK</b>	<b>98%</b>	<b>151 829 161,09 CZK</b>	<b>0,37%</b>

En ce qui concerne la progression des recettes au titre des droits de scolarité (+ 4,8 %), l'augmentation s'explique tant par une augmentation en volume des effectifs (+ 2,1 % entre les années civiles 2013 et 2014) que par une augmentation en valeur des tarifs (+ 2,8 % entre les années civiles 2013 et 2014). Les recettes au titre de la participation des familles aux voyages scolaires est quant à elle en diminution (- 19,29 %). Cela s'explique par la diminution du nombre de voyages en 2014.

Les loyers sont en nette augmentation (+ 46,24 %). En effet, depuis le rachat du terrain et des bâtiments, ceux-ci sont désormais directement perçus par l'établissement.

Les subventions de l'AEFE sont en légère diminution. La subvention pour l'aide à la scolarité des élèves français (98 % de l'ensemble des subventions) diminue légèrement (- 3,95 %) en raison d'un nombre d'élèves boursiers moins important (moyenne de 73,8 boursiers sur l'année 2013 et de 71,4 sur l'année 2014 soit une diminution de 3,25 %). L'évolution à la baisse des subventions s'explique aussi par une moindre utilisation en 2014 de la subvention pour déconcentration des voyages (- 83,52 %) et par l'abandon de la subvention pour décharges syndicales.

En ce qui concerne les autres produits, dons et legs, il convient de rappeler que ceux-ci avaient augmenté de 205,20 % l'année précédente en raison du don de la société tchèque

anciennement propriétaire des locaux, suite à sa dissolution (don de 2 165 000 CZK). Ils diminuent cette année de 91,62 % pour revenir à leur niveau « naturel ».

Les produits financiers sont en diminution du fait de la recommandation des services de la Direction Générale des Finances Publiques de placer la majorité des disponibilités de l'établissement sur le compte tenu par la Trésorerie Générale, compte qui n'est pas rémunéré. Les gains de change ont été limités en raison de la relative stabilité des monnaies (euro et couronne tchèque) cette année.

Les produits exceptionnels sont en nette augmentation (+ 3 274,63 %) du fait de l'attribution par l'AEFE d'un certain nombre de reliquats de subventions non utilisées à l'établissement. Cela présente un caractère tout à fait exceptionnel.

Des reprises sur provisions ont été faites compte tenu d'une diminution du risque d'impayés.

En ce qui concerne les recettes de la mutualisation, une analyse comparative n'a que peu d'intérêt compte tenu du contexte (perspective de fermeture de la mutualisation et ainsi de limitation du résultat).

RECETTES	Recettes mutualisation 2014	Budget mutualisation 2014	% réalisé
Subvention formation continue	1 917 808,22 CZK	1 917 808,22 CZK	100%
Subvention IEN	821 917,80 CZK	821 917,80 CZK	100%
Contribution des établissements à la mutualisation	4 588 179,54 CZK	4 600 000,00 CZK	100%
Autres produits	35 629,68 CZK	23 010,68 CZK	155%
<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>7 363 535,24 CZK</b>	<b>7 362 736,70 CZK</b>	<b>100%</b>

### Le résultat et la capacité d'autofinancement

RESULTAT	LFP	Mutualisation	Résultat 2014	Résultat 2013	Evolution
<b>Résultat de l'exercice</b>	23 911 236,10 CZK	1 190 414,31 CZK	25 101 650,41 CZK	18 429 268,46 CZK	36,21%
% des dépenses annuelles	18,61%	sans objet	sans objet	12,70%	
Jours de fonctionnement	66	sans objet	sans objet	46	

Le résultat agrégé est de 25 101 650,41 CZK, ce qui représente environ 18,61 % des dépenses de fonctionnement de l'année.

L'excellent résultat du Lycée français de Prague est en grande partie dû à une réduction des dépenses (- 4 796 970,28 CZK).

En ce qui concerne la mutualisation, le résultat n'apparaît pas au niveau de la balance comptable. Cela s'explique par le fait que celui-ci a été transféré en fin d'année aux deux établissements repreneurs de la mutualisation : le Lycée Jean Renoir de Munich (55 % du résultat attribué) et le Lycée Jean Monnet de Bruxelles (45 % du résultat attribué).

CAF DE L'EXERCICE	LFP	Mutualisation	CAF 2014	CAF 2013	Evolution
Montant de la CAF	25 214 220,25 CZK	1 198 292,66 CZK	26 412 512,91 CZK	20 427 607,90 CZK	29,30%

Le niveau de CAF constaté à la fin de l'exercice est tout à fait logique compte tenu des résultats enregistrés.

En ce qui concerne le Lycée français de Prague, la capacité d'autofinancement dégagée (25 214 220,25 CZK) est très satisfaisante compte tenu du projet d'extension.

### Les immobilisations

Le montant total des investissements en 2014 s'est élevé à 2 948 004,96 CZK. Les plus gros postes sont les dépenses de mobilier (1 373 381,30 CZK) et les dépenses de matériel informatique (594 489,86 CZK).

La comparaison des dépenses d'investissement entre 2 exercices n'est pas toujours pertinente car cette nature de dépenses ne connaît pas la même régularité ou pérennité que les charges d'exploitation. Néanmoins, on observe une certaine régularité des dépenses d'investissement entre 2013 et 2014 (l'évolution est de - 0,81 % entre les deux années).

### Le fonds de roulement

Tableau de financement abrégé	LFP	Mutualisation	TOTAL
CAF 2014	25 214 220,25 CZK	1 198 292,66 CZK	26 412 512,91 CZK
Dépenses investissement (emplois)	-2 948 004,96 CZK	0,00 CZK	-2 948 004,96 CZK
Recettes investissement (ressources)	0,00 CZK	0,00 CZK	0,00 CZK
Opérations cessions éléments actif	0,00 CZK	0,00 CZK	0,00 CZK
Transfert CAF	0,00 CZK	-1 198 292,66 CZK	-1 198 292,66 CZK
<b>Apport au FRNG</b>	<b>22 266 215,29 CZK</b>	<b>0,00 CZK</b>	<b>22 266 215,29 CZK</b>
Fonds de Roulement au 31/12/2013	69 482 904,59 CZK	1 806 271,58 CZK	71 289 176,17 CZK
Transfert fonds de roulement	- CZK	- 1 806 271,58 CZK	- 1 806 271,58 CZK
<b>FRNG au 31/12/2014</b>	<b>91 749 119,88 CZK</b>	<b>- CZK</b>	<b>91 749 119,88 CZK</b>
FRNG en % du fonctionnement	71%	sans objet	sans objet
FRNG en jours de fonctionnement	261	sans objet	sans objet

FRNG : Fonds de Roulement Net Global

### Les ratios



M. Cheminal termine sa présentation en donnant quelques ratios :

Autonomie financière	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total du bilan}}$	=	<u>LFP 2014</u> 0,73	<u>LFP 2013</u> 0,65	<u>Evol.</u> + 12%
Délai moyen des encaissements clients	$\frac{\text{Créances clients} \times 365}{\text{Chiffre d'affaires}}$	=	<u>2014</u> 9,61	<u>2013</u> 13,27	<u>2012</u> 20,35

Taux d'impayés : 2,6 % (3,6 % fin 2013 et 5,6 % fin 2012).

### Conclusion

L'établissement a une bonne santé financière. La gestion 2014 a été une gestion prudente (réduction des dépenses dans un contexte de très faible progression des recettes). Le niveau du fonds de roulement est très satisfaisant compte tenu du projet d'extension.

#### 3) Le calendrier scolaire 2015-2016

M. Laborde rappelle les procédures d'adoption du calendrier scolaire : vote du Conseil d'établissement puis validation par l'Ambassadeur puis validation finale par l'AEFE.

Le calendrier est élaboré en fonction d'un certain nombre de directives (36 semaines de cours, 175 à 180 jours de classe).

Il est prévu pour l'année scolaire 2015-2016 de n'avoir qu'une seule journée de prérentrée.

Mme Parry-Vrana indique que cela est un peu court pour les enseignants du primaire qui sont susceptibles de déménager de salle de classe. M. Laborde lui répond que l'établissement essaiera dans la mesure du possible d'aider les enseignants concernés à emménager dans leur nouvelle salle de classe.

Le calendrier scolaire pour l'année 2015-2016 est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

#### 4) La carte des emplois d'expatriés pour la rentrée 2016.

M. Laborde propose de n'apporter aucune modification à la carte des emplois d'expatriés pour la rentrée 2016, l'établissement étant bien doté en personnels expatriés.

La carte des emplois est soumise au vote et est adoptée à l'unanimité.

5) Présentation des différents tarifs fixés en cours d'année.

M. Cheminal rappelle la nécessité d'informer le Conseil d'établissement de la mise en place de nouveaux tarifs.

En cours d'année scolaire 2014-2015, deux tarifs ont été mis en place :

- un tarif pour la participation des familles aux Jeux européens de l'EPS organisés à Stockholm du 26 au 30 mai 2015 : 5 500 CZK
- un tarif pour remplacement de la serrure du casier élève suite à la perte des clés : 200 CZK.

6) Présentation des travaux de la Caisse de solidarité.

M. Cheminal présente un bilan du fonctionnement de la Caisse de solidarité :

- dépenses au titre de la caisse de solidarité : 193 152,00 CZK
- nombre de réunions de la commission en 2014 : 3 (+ 1 décision via Internet)
- nombre d'élèves aidés : 17 élèves
- nombre d'élèves aidés au titre des frais scolaires : 4 élèves
- nombre d'élèves aidés au titre des voyages scolaires : 13 élèves
- aide moyenne accordée : 11 361,88 CZK
- aide moyenne accordée frais scolaires : 25 040,00 CZK
- aide moyenne accordée voyages scolaires : 7 153,23 CZK
- reliquat caisse de solidarité au 31/12/2014 : 116 480,80 CZK

7) Politique des langues vivantes au 2<sup>nd</sup> degré (offre de formations 6<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup>).

M. Laborde présente deux mesures s'inscrivant dans la politique des langues de l'établissement :

- l'introduction d'une deuxième langue vivante en 6<sup>ème</sup> (l'allemand) dès la rentrée 2015/2016.

Cette mesure a pour but de redynamiser l'enseignement de l'allemand qui est par ailleurs en perte de vitesse au niveau du primaire.

M. Laborde indique les modalités de choix qui pourront être faites. Tout d'abord, les élèves pourront choisir entre l'enseignement de l'anglais ou l'enseignement de l'anglais et de l'allemand. D'autre part, pour les élèves qui choisiront l'anglais et l'allemand, il ne sera pas possible d'opter pour l'espagnol en classe de 4<sup>ème</sup>. Enfin, le tchèque restera obligatoire jusqu'à la fin de la 5<sup>ème</sup> (y compris pour ces élèves là).

Cette mesure est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

- l'ouverture du russe en langue vivante 3 au lycée.  
Monsieur Laborde, après avoir consulté le conseil pédagogique et les enseignants de Tchèque de l'établissement, propose l'ouverture, à la rentrée 2015, d'une option Russe LV3 en classe de seconde. Il rappelle que le LFP est pauvre en options proposées à partir de la classe de seconde.  
Les représentants des élèves s'interrogent sur le choix de la langue et demandent pourquoi ce n'est pas le chinois qui a été retenu.  
M. Laborde leur indique que géopolitiquement, cela n'a aucun sens de créer une langue vivante 3 « chinois » à Prague. D'autre part, l'ouverture du russe permettra certainement d'accroître les chances de certains élèves d'intégrer Sciences Po Paris – et notamment son antenne à Dijon – en se prévalant d'une cohérence de leur cursus tourné vers l'étude et la pratique des langues slaves.  
Les représentants des parents demandent s'il n'aurait pas été préférable de renforcer l'enseignement du tchèque.  
M. Laborde leur indique que l'enseignement du tchèque est déjà à son maximum compte tenu des programmes et horaires officiels.  
Les représentants des enseignants s'interrogent et se demandent si le tchèque conservera sa place ou est susceptible de devenir une langue rare, ce qui reviendrait à faire de cette langue uniquement une option facultative à l'examen du baccalauréat.  
M. Laborde indique qu'une réflexion est actuellement en cours au Ministère de l'Education nationale mais que nous n'avons pas plus d'informations. Cela est sans lien avec l'ouverture de l'option russe LV3.  
Les enseignants demandent aux élus de bien vouloir faire remonter leurs inquiétudes à ce sujet.  
L'introduction du russe en LV3 est soumise au vote et est adoptée à l'unanimité.

Etant donné qu'il n'y a pas de questions diverses, Monsieur le Proviseur clôt à 19h20 ce second Conseil d'Etablissement ordinaire en remerciant l'ensemble des participants.

Le secrétaire de séance  
Benoît Cheminal



Le Proviseur  
Christophe Laborde

